



**UN AN D' ACTIONS
POUR DÉVELOPPER LE RÉEMPLOI
DES EMBALLAGES DE LA RESTAURATION**



Sabine Haltebourg
Directrice des Opérations Citeo Pro

Le secteur cafés, hôtels, restaurants (CHR) génère plus d'un million de tonnes de déchets d'emballages à usage unique chaque année en France. Le développement de solutions pour assurer une meilleure gestion de ces emballages est donc primordial.

C'est notre mission chez Citeo Pro.
Notre stratégie pour y parvenir ? Réduire, réemployer et recycler !

Nous nous focalisons ici sur le réemploi. La réglementation impose en effet (et c'est une bonne nouvelle !) **d'atteindre 10% d'emballages réemployés mis en marché annuellement en 2027**. Le défi est conséquent dans un secteur déjà soumis à des contraintes multiples.

Fort heureusement, les leviers pour y parvenir sont nombreux. Grâce à l'agrément de Citeo Pro sur la filière à Responsabilité Elargie du Producteur des emballages de la restauration en mars 2024, une enveloppe annuelle* est consacrée au développement de solutions de réemploi afin de relever le défi.

Développement de gammes d'emballages réemployables, soutien à la mise en place des infrastructures ou encore déploiement d'une offre de service complète, toutes ces actions sont répertoriées dans ce document afin de partager avec vous quelques-uns des projets déployés sur cette première année.

Une année prometteuse afin de créer des bases saines, propices à un déploiement à long terme de nos actions.

Bonne lecture !

*Celle-ci correspond à 5% des écocontributions perçues chaque année par Citeo Pro. Une partie du budget dédié à la sensibilisation des professionnels de la restauration est également consacrée au réemploi (un tiers de 2% des contributions perçues pour la sensibilisation).



UN SECTEUR CHR
QUI SUBIT ENCORE LES IMPACTS
DE LA CRISE SANITAIRE 2020.

Environ

15%

**DES RESTAURANTS
ONT FERMÉ DÉFINITIVEMENT**
entre 2020 et 2022
(estimations UMIH)

Environ

30%

**DES RESTAURATEURS
SIGNALENT
DES DIFFICULTÉS**
pour recruter
du personnel qualifié

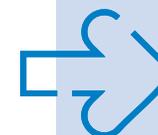
Une

**FORTE
AUGMENTATION
DES COÛTS
D'EXPLOITATION**
pour de nombreux
établissements

UN SECTEUR FRAGMENTÉ
AVEC DES RÉALITÉS DIFFÉRENTES
D'UN ACTEUR À L'AUTRE.



DIVERSITÉ DU SECTEUR
(types d'établissements :
restaurants, cafés, traiteurs).



CONCURRENCE ACCRUE
ENTRE LES PETITS ÉTABLISSEMENTS
ET LES GRANDES CHAÎNES,
affectant la subsistance
des indépendants.

ÉTAT DES LIEUX DU RÉEMPLOI DANS LE SECTEUR CHR



Le secteur de la restauration a la particularité, contrairement à d'autres secteurs et industries, de connaître et exercer le réemploi depuis parfois plusieurs dizaines d'années. En effet, le réemploi s'intègre particulièrement aux boucles de consommation fermées et récurrentes.

Citeo Pro s'est fixé pour mission d'accélérer le déploiement du réemploi lorsque cela représente la meilleure solution en termes d'impact environnemental tant sur le plan de l'empreinte carbone que de l'impact sur la biodiversité.

TAUX DE RÉEMPLOI DANS LE SECTEUR DES EMBALLAGES DE LA RESTAURATION MIS SUR LE MARCHÉ :





L'objectif de Citeo Pro : encourager le développement de solutions de réemploi et accélérer le passage au réemploi des acteurs de la restauration.

NOTRE ACTION S'ARTICULE AUTOUR DE 4 LEVIERS COMPLÉMENTAIRES :

1

**UN SOUTIEN FINANCIER
À LA COLLECTE**
des emballages réemployables
pour les opérateurs* de réemploi.

2

**UN SOUTIEN FINANCIER
AU DÉVELOPPEMENT
DE SOLUTIONS** de réemploi
pour les clients Citeo Pro.

3

**LE DÉVELOPPEMENT
DE GAMMES STANDARDS**
d'emballages réemployables.

4

LA SENSIBILISATION
des professionnels
de la restauration
pour passer au réemploi.

*Les opérateurs sont les acteurs qui opèrent la collecte, le tri, le recyclage ou le réemploi sur le territoire.

NOTRE APPROCHE : CONCERTATION ET CO-CONSTRUCTION



Le secteur de la restauration comporte des enjeux, des acteurs et des pratiques plurielles qu'il convient de comprendre pour accompagner la transition le plus efficacement possible.

DEUX INSTANCES DE CONCERTATION NOUS GUIDENT AINSI DANS NOS TRAVAUX :

LE COMITÉ TECHNIQUE DU RÉEMPLOI



Rassemblant les représentants de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du réemploi : producteurs, opérateurs, collectivités, associations et pouvoirs publics.

L'objectif de ce Comité est de partager l'avancement de nos travaux et de recueillir les commentaires des participants pour garantir leur pertinence.

Le Comité s'est réuni deux fois : en juin 2024 ainsi qu'en avril 2025.

LES GROUPES DE TRAVAIL RESTAURATION COLLECTIVE



Le travail sur les enjeux de restauration collective est un segment que nous avons souhaité développer au regard des problématiques complexes qu'il soulève (obligations réglementaires accrues, contraintes financières, etc.).

Ainsi, nous avons monté un groupe de travail dédié pour co-construire avec les acteurs la mise en œuvre des financements des boucles de réemploi des bacs gastronomiques sur la base référentiels communs.



BILAN DES ACTIONS 2024

MISE EN PLACE D'UN SOUTIEN À LA COLLECTE DES EMBALLAGES RÉEMPLOYABLES

Dans le cadre de son agrément, Citeo Pro accompagne les acteurs qui collectent des emballages de la restauration réemployables via un soutien financier pour les opérations de collecte et de transport de ces emballages jusqu'à un centre de massification.

RÉTROSPECTIVE 2024

Depuis le 17 février 2025, les opérateurs de réemploi peuvent ainsi se référencer afin de percevoir un soutien de Citeo Pro pour financer les boucles de réemploi avec une rétroactivité proposée sur 2024 (à partir de la date d'agrément de Citeo Pro en mars 2024).

PERSPECTIVES 2025

Les soutiens seront amenés à évoluer au fur et à mesure pour accélérer le réemploi des catégories d'emballages les moins matures et ne pas déstabiliser les modèles économiques existants des emballages déjà réemployés.

3 CATÉGORIES D'EMBALLAGES
SONT CONCERNÉES :

Les fûts



Les bouteilles
en verre consignées



Les bacs gastronormes utilisés majoritairement
dans la restauration collective

L'APPEL À PROJETS ENCORE PLUS DE RÉEMPLOI

Dans le cadre de son agrément, Citeo Pro consacre 5% des contributions perçues pour soutenir le développement de solutions de réemploi et de réutilisation des emballages de la restauration.

Un engagement qui se traduit par l'appel à projet « EncoRE plus de réemploi »

RÉTROSPECTIVE 2024

Publié en juillet 2024 et accessible à tous les clients Citeo Pro, il a permis de soutenir 8 projets à hauteur de 242 000 € au total : sept pour la restauration collective et un industriel du secteur des vins & spiritueux.

Soutien à l'investissement (parc d'emballages réemployables, cabine de lavage, infrastructures), renforcement des méthodes de traçabilité, ou encore étude comparant les impacts environnementaux de différents systèmes de distribution, les projets soutenus sont aussi engagés que prometteurs en termes de performance.



LES 4 PORTEURS DE PROJET LAURÉATS :



(4 projets)



(2 projets)



(1 projet)



(1 projet)

PERSPECTIVES 2025

Au regard du succès du premier appel à projets, un nouvel appel à projets a été publié pour l'année 2025 avec pour objectif de mobiliser davantage les metteurs en marché et les porteurs de solutions de réemploi.

LE DÉVELOPPEMENT DES EMBALLAGES STANDARDS

Dans le cadre de son agrément, Citeo Pro travaille sur le développement des gammes d'emballages standards, indispensables à l'accélération du réemploi.

RÉTROSPECTIVE 2024

En 2024, les équipes ont analysé le gisement des emballages de la restauration et échangé avec divers acteurs (grossistes, fabricants d'emballages, industriels et opérateurs de réemploi) afin de recenser et de comprendre les différentes pratiques existantes.

Ces enseignements ont permis de préparer et de publier un appel d'offres à l'issue duquel a été sélectionné un partenaire capable de mener une étude préliminaire au développement de deux références d'emballages standardisés.

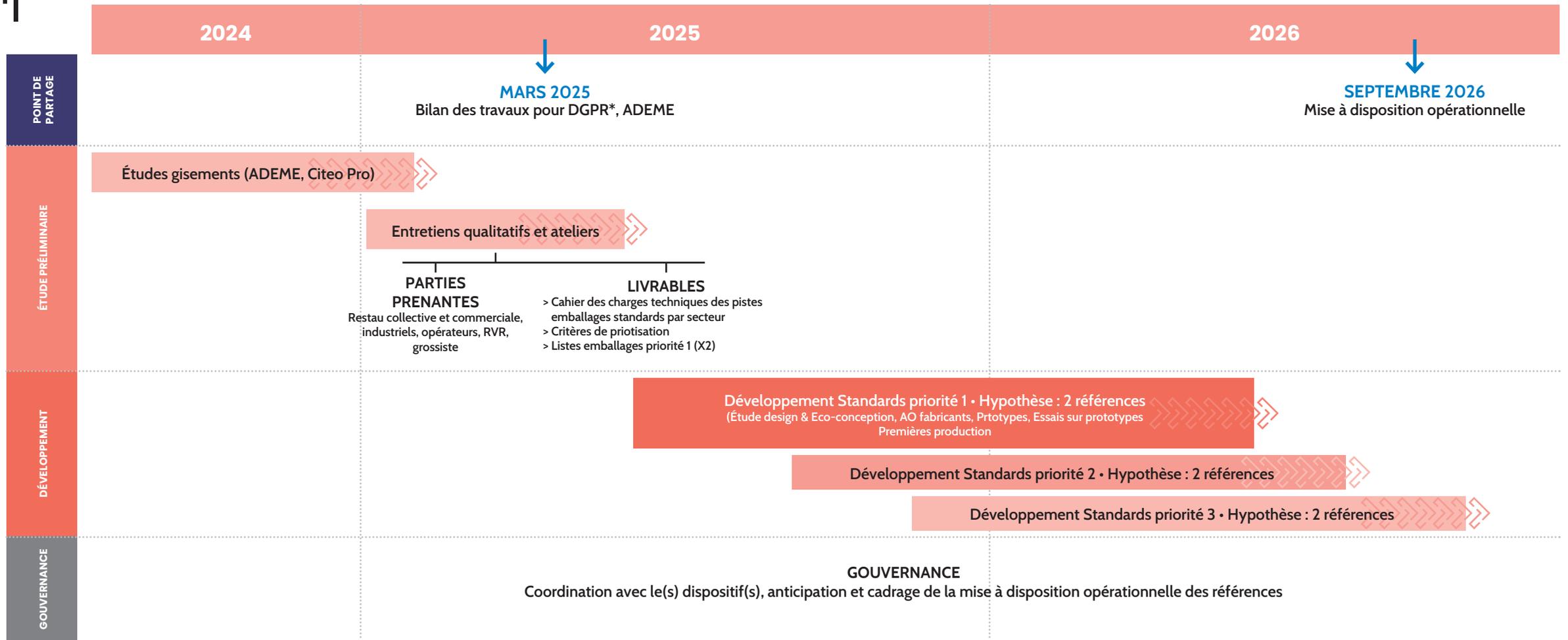
Ces travaux ont pour objectif d'aboutir au cahier des charges technique nécessaire au déploiement de nouvelles gammes.

PERSPECTIVES 2025-2026

Poursuite des travaux afin de développer deux références d'emballages standardisés d'ici septembre 2026.



RÉTROPLANNING POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE GAMME STANDARD – REP ER au 10/01/2025



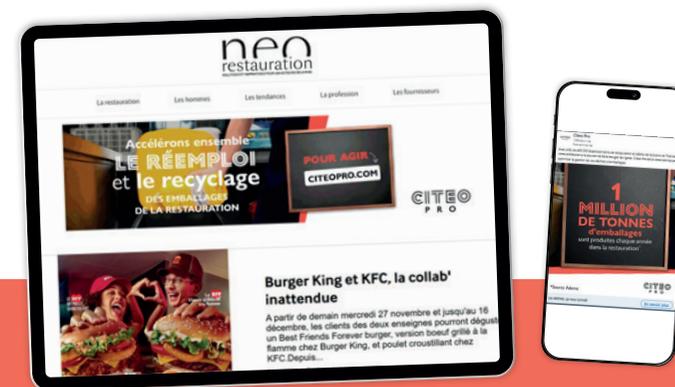
*Direction de la prévention et de la gestion des risques du Ministère chargé de l'environnement.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Dans le cadre de son agrément, Citeo Pro doit allouer 2% de son budget à la sensibilisation des professionnels de la restauration autour des enjeux liés au recyclage et au réemploi, l'enjeu étant de modifier les usages et pratiques professionnelles à échéance courte sans interférer avec leur efficacité professionnelle.

RÉTROSPECTIVE 2024

Au regard du planning nécessaire pour ouvrir notre service de soutien des boucles de réemploi, nous avons privilégié en 2024 le lancement d'une campagne de sensibilisation générique portant à la fois sur le réemploi et sur le recyclage (novembre-décembre 2024).



L'OBJECTIF DE CETTE CAMPAGNE :
sensibiliser de manière transversale les professionnels de la restauration aux enjeux liés à une bonne gestion de leurs emballages.

PERSPECTIVES 2025-2026

À l'avenir, nous prévoyons de déployer des actions de sensibilisation spécifiquement dédiées au réemploi et en adressant prioritairement les acteurs qui ont une forte marge de progression, à savoir : les acteurs de la restauration collective.



EN RÉSUMÉ : LE CADRAGE DE NOTRE DISPOSITIF DE RÉEMPLOI EN 2024

Mise en place d'un
**DISPOSITIF
DE SOUTIEN
FINANCIER**
À LA COLLECTE
& AU TRANSPORT
des emballages réemployables

8 PROJETS SOUTENUS
à hauteur de
242 000 €
VERSÉS
PORTÉS PAR 4 ACTEURS
dans le cadre de l'Appel à projets
« EncoRE plus de réemploi »

DÉPLOIEMENT D'UNE
ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE
au développement
de gammes d'emballages
standardisés.

1 CAMPAGNE
DE SENSIBILISATION
AUPRÈS
DES PROFESSIONNELS
de la restauration.



2 RÉUNIONS
DU COMITÉ TECHNIQUE
DU RÉEMPLOI
et
6 RÉUNIONS
DU GROUPE DE TRAVAIL
RESTAURATION COLLECTIVE.

